

jours de plus ou de moins... " Pour l'AEIQ, il n'y a pas de doute, la centrale du Suroît est nécessaire. La Régie de l'énergie ne pourra qu'arriver à cette conclusion. " Nous avons bon espoir que le projet du Suroît se fasse parce que nous sommes convaincus que nous allons de façon inexorable vers un problème de déficit énergétique ici, au Québec, a affirmé M. Thibault. À moyen, long terme, ça devient quasiment inévitable. " Selon l'AEIQ, la construction de centrales hydroélectriques prendrait trop de temps pour que l'on puisse prévenir le problème. " On n'a pas énormément de solutions, a lancé M. Thibault. Dans ce sens-là, nous continuons de penser que le projet du Suroît va voir le jour. " Un porte-parole des Manufacturiers et exportateurs du Québec, Daniel Charron, estime que l'examen de la Régie de l'énergie permettra d'avoir le cœur net au sujet de la situation énergétique au Québec: " Nous verrons si Hydro-Québec a raison ou tort, a-t-il déclaré. S'il ressort qu'Hydro-Québec a raison, il sera temps d'agir et de faire quelque chose pour s'assurer d'un approvisionnement fiable et suffisant. " Il a rappelé qu'une pénurie énergétique dans le secteur industriel aurait des conséquences néfastes en raison de la flambée des prix qu'elle ne pourrait manquer de provoquer. " Le Suroît, par ses délais de construction, qui sont courts, permettrait de répondre aux pénuries anticipées dans les prochaines années ", a-t-il affirmé.

LE SOLEIL

Le Soleil

Économie, vendredi, 6 février 2004, p. C1

Le c.a. d'Hydro appuie le Suroît

Couture, Pierre

La haute direction d'Hydro-Québec recevra un appui de taille ce matin. Les membres du conseil d'administration de la société d'État réunis dans la métropole devraient renouveler leur profession de foi envers le très controversé projet de centrale au gaz naturel du Suroît. Selon nos informations, bien que plusieurs interrogations soient toujours dans l'air, le projet fait toujours l'unanimité autour de la table des membres du c.a. d'Hydro-Québec. "Sur la question du Suroît, c'est indéniable, nous avons un conseil super solidaire, a confié hier un membre sous le couvert de l'anonymat. Pour nous, ce projet est essentiel si l'on ne veut pas manquer de courant au cours des prochaines années." Construite au coût de 550 millions \$ à Beauharnois, la centrale de 800 mégawatts (MW) sera sous la responsabilité de General Electric. Hydro-Québec Production assumera l'achat du gaz naturel nécessaire à la centrale de même que la vente de l'électricité sur les marchés. Un virage au gaz naturel plus que nécessaire en raison du lourd déficit énergétique qui se pointe à l'horizon. Les données d'Hydro montrent que la province fera face à un déficit énergétique de 3,5 térawattheures (TWh) dès 2006, ce qui serait davantage que la puissance de la nouvelle centrale hydraulique de Toulnostouc (3 TWh), dont la mise en service est prévue en 2005. "N'oublions pas qu'au cours des dernières années, il s'est donné des cadeaux de 500 mégawatts (MW) aux alumineries. C'est beaucoup de jus. Il faut maintenant répondre à la demande. On ne peut pas rire avec ça", a poursuivi la source. En 2003 seulement, la demande québécoise s'est accrue de 6,6 % (9 TWh). Elle atteint maintenant les 165 TWh. Des données que même les experts de la société d'État n'ont pas été en mesure de voir venir : leurs pronostics ont été devancés de deux ans. La situation est d'autant plus délicate que même en dehors des périodes de froid intense, la demande a augmenté de 5,6 % depuis l'an dernier. Environ 80 000 nouveaux abonnés résidentiels se sont d'ailleurs branchés au réseau depuis deux ans. "C'est sûr que le projet du Suroît ne plaît pas à tout le monde. Mais nous n'avons pas le choix, nous devons faire face à la réalité. Et si rien n'est fait, on va être obligé d'importer de l'électricité à fort prix au cours des prochains hivers. Personne ne veut cela", a ajouté le membre du c.a.

Nouveau décret ?

Par ailleurs, le bail emphytéotique conclu entre la société d'État et General Electric pour la construction et l'exploitation de la centrale lors des premières années d'exploitation continue de soulever son lot d'interrogations au ministère de l'Environnement. Comme le décret ministériel du 17 décembre ne faisait pas mention de la présence de la multinationale General Electric dans le décor, il se pourrait que le ministre Mulcair soit obligé de retourner devant le cabinet ministériel pour y faire adopter une modification ou tout simplement un nouveau décret.

"Chose certaine, il y aura des délais à tout cela", convient le directeur adjoint au cabinet du ministre, Paul-Émile Laquerre. La clef de l'énigme Suroît demeure toutefois entre les mains de la municipalité de Beauharnois. Le conseil municipal de l'endroit a en effet décidé de retarder l'adoption d'une modification de zonage nécessaire à la construction de la centrale. Le maire parle même d'une consultation publique sur la question. La municipalité pourrait également utiliser ses pouvoirs pour forcer Hydro-Québec à revoir la question de la taxation. Un comportement que s'explique mal le président d'Hydro-Québec Production, Thierry Vandal. "On a pourtant une entente signée en bonne et due forme avec eux", expliquait-il mercredi au SOLEIL. Une rencontre au sommet est prévue à l'heure la semaine prochaine entre des dirigeants d'Hydro et les élus de Beauharnois. Si tout se déroule comme prévu, le Suroît devrait

commencer à produire de l'électricité dès l'été 2007. La société d'État s'est engagée à payer en moyenne à GE 6,5 ¢ le kilowattheure, soit plus du double du prix actuel de l'électricité vendue au Québec au prix dit patrimonial de 2,79 ¢ le kilowattheure. À titre de comparaison, Hydro a accepté de payer en moyenne 6,1 ¢ le kilowattheure à TransCanada Energy pour l'électricité qui sera produite à la centrale de gaz naturel de Bécancour (507 MW), et ce, pour une durée de 20 ans.

LE SOLEIL

Le Soleil

Économie, lundi, 28 juin 2004, p. C1

" Les entrepreneurs québécois n'ont pas peur de la concurrence "

Le président de BMO, L. Jacques Ménard, ne croit pas les chefs d'entreprise déprimés

Tanguay, Louis

" Les entrepreneurs québécois n'ont pas peur de faire face à la concurrence ", soutient L. Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier, de Québec. De passage dans la capitale ces jours derniers, M. Ménard, aussi président du conseil de la société de valeurs mobilières BMO Nesbitt Burns, a accordé au SOLEIL une entrevue au cours de laquelle il a commenté le climat d'affaires en affirmant que les chefs d'entreprise ne sont pas déprimés. Estimant que beaucoup d'énergies ont été perdues autour des défusions, il a ajouté que " nous n'avons pas trop de toutes nos énergies pour concurrencer les autres entreprises sur les marchés mondiaux ". Il croit qu'au Québec, " on s'est assez bien ajusté face à la montée de notre devise et face à une soi-disant réduction de notre compétitivité ". Grâce à la force du dollar, les entreprises ont réinvesti en équipements et en technologie " et nos usines sont déjà plus productives ". Il reste toutefois des défis et l'expert déplore que les secteurs du bois d'oeuvre et des pâtes et papiers soient encore mous, mais la reprise de l'économie américaine n'a rien d'éphémère ou de factice, ce qui devrait raffermir les prix. Le secteur industriel québécois commence à bien évoluer et M. Ménard note avec bonheur que, dans la région de Québec, le marché de l'emploi s'est enrichi de 10 000 postes dans les cinq premiers mois de l'année, même si ce gain n'a pas effacé complètement les pertes de la fin de 2003. Il souhaite par ailleurs que le gouvernement du Québec enclenche rapidement cet automne un certain nombre de réformes des sociétés d'État comme celle qui est déjà bien avancée selon lui à la Caisse de dépôt et placement. Son voeu est surtout que des initiatives soient prises en matière de pratiques et de politiques de **gouvernance**. À Ottawa, dit l'ancien président du conseil d'**Hydro-Québec**, certaines expériences auraient pu être évitées avec des règles plus modernes et moins politiques. Dans les conseils d'administration des sociétés, les comités de vérification et de rémunération deviennent les plus importants, mais dans bien des entreprises, particulièrement à caractère familial, il devient plus difficile de recruter des administrateurs pour occuper ces fonctions.

Positionnement

Quant au secteur qu'il connaît le plus intimement depuis trois ans qu'il est à la Banque de Montréal, M. Ménard trouve qu'il y a de grands talents dans les services financiers au Québec. Son entreprise à lui, il rêve qu'elle devienne le conseiller " incontournable et privilégié " des entreprises. Il veut qu'elle ait une croissance plus forte que celle de l'ensemble de l'industrie par une approche plus pointue et plus axée sur le conseil, tout en réduisant la " lourdeur historique " associée au secteur bancaire. " Notre grand secret, dit-il, c'est d'autoriser nos leaders partout au Québec à utiliser plus de latitude, plus de marge de manoeuvre pour livrer rapidement les services à nos clients ". L'institution commence à adopter dans ses autres divisions au Canada et aux États-Unis la gestion intégrée développée au Québec des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services d'investissement et des services de gestion privée. Il fait remarquer qu'au Québec, le Groupe financier BMO a déjà commencé à se détacher du peloton des banques gérées de façon plus traditionnelle à partir de Toronto pour ce qui est de toutes les décisions de financement supérieures à 5 millions \$. Il croit que, d'ici cinq ans, le positionnement québécois de sa firme se confirmera juste derrière le Mouvement Desjardins et la Banque Nationale. " Depuis trois ans, nos succès indiquent que nos gens répondent bien aux attentes de la clientèle ", dit-il avant d'ajouter qu'il y a encore place à l'amélioration. Si la banque a vu sa portion du financement des PME passer de 9 à 19 % en six ans, il ne s'agit pas seulement de gagner des parts de marché. " On veut que la qualité de notre portefeuille de financement d'entreprises soit au rendez-vous " ajoute le banquier. La sélection des nouvelles relations d'affaires se fait donc avec une discipline rigoureuse. Ainsi, pour 2004, la prévision de pertes sur prêts de la banque était de 500 millions \$ et, à mi-chemin, le résultat reste plus près de 100 millions \$. Ceci tient aussi au fait que les dirigeants de la banque mettent davantage leurs conseillers et leurs réseaux de contacts au service de leurs emprunteurs. M. Ménard souligne que 20 % des 35 000 employés du groupe financier travaillent aux États-Unis. Cela signifie que 7000 personnes servent de vigie sur le marché américain. S'il ne croit pas que le nombre d'employés de l'institution (environ 5000 au Québec) va beaucoup changer au fil des prochaines années, le président prédit que la qualité de ces emplois (et la rémunération qui va avec) augmentera de façon significative. M. Ménard mise sur une mobilité accrue de l'effectif, dans ce redéploiement. Il souhaite qu'un plus grand nombre d'employés québécois soient intégrés aux équipes de New York et de Chicago. Après tout, dit-il, la région de Chicago a une activité économique comparable à 90 % du produit intérieur brut canadien. Et le Midwest servi par la BMO Harris Bank génère 2,8 fois le PIB du Canada.

LES AFFAIRES

Les Affaires

Entreprendre, samedi, 8 mai 2004, p. 28

Hydro-Québec a fait moins bien que ses pairs de 1998 à 2002